

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2016

TRANSPARENCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET MODERNISATION DE LA VIE
ÉCONOMIQUE - (N° 4045)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N° 335

présenté par
M. Denaja

à l'amendement n° 203 de Mme Adam

ARTICLE 6 G

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« , 6 B et du I de l'article »

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision. Comme le souligne les auteurs de l'amendement, il convient d'aligner au maximum les régimes applicables aux militaires, aux fonctionnaires civils et aux salariés du secteur privé.